



21 juin : en convergence avec les mobilisations de la CES contre l'austérité en Europe

Agir contre la RGPP et la précarité

Le 21 juin 2011 est une journée de mobilisation et d'information européenne, organisée par la Confédération Européenne des Syndicats, trois jours avant la tenue du Conseil européen du 24 juin. Cette action a pour but de « réaffirmer que les syndicats européens sont contre l'austérité et contre le type de gouvernance économique que l'Union européenne veut imposer aux travailleuses et aux travailleurs ».

Les dégâts provoqués par la crise

Face à la crise systémique – et non seulement financière – en œuvre depuis 2009, l'UE est restée figée dans une posture néolibérale. L'absurdité et la nocivité de cette politique s'expriment par la mise en œuvre de plans d'austérité et de précarisation qui empêchent la décrue du chômage européen, détériorent les services publics, réduisent les droits sociaux et plongent les salariés et retraités dans une situation de plus en plus difficile.

Le *Pacte pour l'euro-plus*,¹ dans le cadre du renforcement de l'ouverture de l'UE aux marchés mondiaux a pour objectif explicite « la compétitivité » des entreprises européennes et nationales et engage les états signataires à des mesures néolibérales, telles que :

- L'austérité salariale, tant dans le privé que dans le public ;
- La dégradation des retraites, des soins de santé et des prestations sociales ;
- La réduction des dépenses des états et des collectivités locales, au détriment des services publics ;
- L'évolution des systèmes d'enseignement et de recherche dans une recherche étriquée de la « compétitivité ».

Une autre politique est possible

Sortir de cette crise systémique est possible. Cela suppose notamment la mise en œuvre de mesures fiscales européennes appropriées (taxation sur les transactions financières, harmonisation de l'assiette fiscale, taux d'imposition minimum pour les entreprises, ...) et une relance économique avec l'ensemble des régions du monde, répondant aux exigences de la justice sociale et à l'urgence environnementale.

¹ proposé en février 2011 par les gouvernements allemand et français, puis adopté le 25 mars par les chefs d'Etats et de gouvernements de la zone euro, ainsi que par six autres membres de l'UE (Pologne, Danemark, Lituanie, Lettonie, Bulgarie et Roumanie).

Voir les conclusions du Conseil européen des 24 et 25 mars 2011 :

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/fr/ec/120305.pdf

Pour une autre politique économique européenne

Dans l'enseignement et la recherche, une tout autre politique doit être mise en œuvre. Le développement en Europe des logiques de concurrence et des liens de subordination aux entreprises et aux milieux professionnels doit laisser place à des logiques de coopération, au respect des libertés scientifiques et pédagogiques, à la collégialité, condition indispensable à l'accomplissement de l'ensemble des missions du service public. Un terme doit être mis au développement de droits d'inscription, le droit aux études gratuites et des allocations d'études doivent être instaurés au plan européen. Les moyens en personnels titulaires formés et en crédits doivent être assurés pour permettre aux étudiants de réussir dès la Licence. Le financement de la recherche sur projet doit être réduit, car il tend à subordonner la recherche à des effets de mode et aux attentes immédiates des entreprises, ne répond pas au rythme de la recherche fondamentale et augmente le nombre de personnels précaires. A l'opposé, le financement pérenne de la recherche publique doit être re-développé.

Une mobilisation indispensable

Depuis deux ans, les mobilisations se répètent - Grèce, Roumanie, Grande-Bretagne, Portugal, etc. - contestant les plans d'austérité gouvernementaux et européens qui cherchent, avec la participation du FMI, à faire payer par les populations les conséquences de la crise. Des vagues de mobilisations étudiantes prennent une dimension européenne, voire internationale.

Le 15 mai dernier, en Espagne, où un chômage massif frappe la jeunesse, est né le mouvement populaire européen de la *Révolte des indignés*. Le SNESUP apporte son soutien et invite à participer partout à cette protestation citoyenne des jeunes et des travailleurs, en particulier précaires, pour une *démocratie participative et sociale*.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche le 21 juin

Contre la RGPP ! Dans les organismes de recherche et les universités, comme dans l'ensemble de la fonction publique, les mesures de Révision Générale des Politiques Publiques, telles que l'externalisation des activités, les mutualisations autoritaires des services et la mobilité contrainte vont à l'encontre du service public et risquent de se traduire par une augmentation de la précarité et une dégradation accentuée des conditions de travail.

Contre la réduction des emplois et la suppression d'un poste pour deux départs en retraite que le gouvernement veut généraliser aux « opérateurs ».

L'enseignement supérieur et la recherche, fortement marqués par la précarité, avec plus de 50 000 non titulaires, doivent au contraire bénéficier de nouvelles créations d'emplois de fonctionnaires.

Pour exprimer votre refus de la politique actuelle dans les universités et les organismes de recherche,

Signer et faites signer la pétition <http://www.precarite-esr.org/petitionRGPP/>

Participez, à l'appel du SNESUP, d'autres organisations syndicales et d'associations², au

**rassemblement le mardi 21 juin à 14 heures
devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.**

² CGT (SNTRS, FERC-SUP, CGT-INRA), FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB), SGEN-CFDT Recherche EPST, SNPRES-FO, SOLIDAIRES (SUD Recherche EPST, SUD EDUCATION), UNSA (SNPTES, SUP-RECHERCHE), UNEF, SLU, SLR